

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 6 JUILLET 2011

Etaient présents :

Jacques Berlioz, Alain Cadix, Jean-Claude Colliard, Christian Forestier, Eric Gross, Jean-Paul Hautier, Pascal Morand, Franciscus Verellen, François Weil, Joachim Bitterlich, Jean-Richard Cytermann, Claudie Haigneré, Odile Quintin, Bruno Racine. Jean Da Silva, Patricia Falguières, Jean-Claude Ziv, Pascal Antoine, Catherine Robin, Benjamin Salesse, Renaud Bécot, Julie Le Mazier.

Assistaient au Conseil : Edouard Husson Vice-chancelier des Universités de Paris, représentant M. le Recteur, Hugues Brunet, Georges Vayrou.

Excusés :

Bernard Boucault, Antoinette Le Normand-Romain (pouvoir à Jean-Claude COLLIARD), Jean-Claude WAQUET (pouvoir à François WEIL).
Isabelle This Saint-Jean, Henri Lachmann.
Philippe Hoffmann.

Ordre du jour initial :

1. Approbation du relevé de décisions du Conseil d'administration du 8 mars 2011 ;
2. Installation des représentants des collèges : enseignants-chercheurs, autres personnels, et étudiants en formations doctorales ;
3. Adoption du règlement intérieur modifié ;
4. Adoption de la composition du Conseil académique ;
5. Élection du Président ;
6. Candidature Idex 2 « Nouveaux Mondes - Novi-Mundi » ;
7. Questions diverses.

Le Président ouvre la séance à 15 heures en remerciant les participants pour leur présence. Il demande au Délégué Général de faire lecture des absents, des excusés et des pouvoirs.

1. Approbation du relevé de décisions du Conseil d'administration du 8 mars 2011 :

Le Président demande aux participants si le relevé de décisions appelle des modifications. Aucune demande de modifications n'ayant été formulée, le relevé de décisions est considéré comme adopté.

2. Installation des représentants des collèges : enseignants-chercheurs, autres personnels, et étudiants en formations doctorales :

Le Président félicite et accueille les nouveaux membres représentants des collèges enseignants-chercheurs, autres personnels et étudiants en formations doctorales.

3. Election du Président :

Conformément à l'article 18 des statuts et du fait de la composition définitive du conseil d'administration, le Président doit être à nouveau élu par le Conseil d'administration.

Jean-Claude COLLIARD, Président sortant précise qu'il se porte candidat.

Aucune autre personne n'ayant fait acte de candidature, il est procédé à l'élection à bulletins secrets :

Vote : Jean-Claude COLLIARD est élu Président de l'EPCS Pres « Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers »

Nombre de votants : 24

Nombre de votes pour : 22

Nombre de votes contre : 0

Nombre de votes blancs : 1

Nombre d'abstentions : 1

Jean-Claude COLLIARD remercie les membres du CA et de leur confiance.

4. Adoption du règlement intérieur modifié :

Le Président demande au Délégué Général de présenter les modifications du règlement intérieur adopté en séance du conseil d'administration du 8 mars 2011.

Il s'agit de deux points de l'article 2 :

- A l'alinéa 3, remplacer le terme élection par désignation
- A l'alinéa 6, point 3, délai maximum de 15 jours et non 1 mois comme prévu initialement

Le Président demande si ces points appellent des précisions.

Les administrateurs souhaitent que le terme élection soit maintenu au détriment du terme désignation. Toutefois, il est précisé que le terme « élection » [ndlr des grands électeurs]

doit être entendu comme la conséquence d'un vote du conseil d'administration de l'établissement.

Vote : Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le règlement intérieur modifié de l'unique point à alinéa 6 ramenant la durée d'un mois à quinze jours.

Nombre de votants : 24

Nombre de votes pour : 24

Nombre de votes contre : 0

Nombre de votes blancs : 0

Nombre d'abstentions : 0

5. Adoption de la composition du Conseil académique :

Le Président rappelle la composition du Conseil académique qui figure au sein des statuts :

- 1 membre par établissement fondateur ou associé = 12
- Enseignants ou chercheurs français ou étrangers en nombre égal au nombre de membres fondateurs et associés = 12
- **Soit 24 membres**

Le Président présente la liste des membres délégués par les établissements :

Membres fondateurs :

CNAM, Ali SAIB

EFEO : Marianne BUJARD

EHESS : Jean-Marie SCHAEFFER

ENC : Patrick ARABEYRE

ENSAM : Marc LE COQ

ENSCI : Sophie PENE

EPHE : Jean-Luc FOURNET

ESCP Europe : Frédérique ALEXANDRE-BAILLY

Université Paris 1 : Yvonne FLOUR

Membres associés :

ENA: Fabrice LARAT

INHA : Philippe SENECHAL

INP : Gennaro TOSCANO

Le Président précise que la liste qui est présentée ci-dessous s'est construite à partir du croisement d'une série de critères comme : la présentation un établissement, un souhait disciplinaire, un souhait d'équilibre entre personnalités nationales/internationales ainsi qu'un souhait de parité.

Au titre des enseignants ou chercheurs, français ou étrangers

Denis ALLEMAND, Directeur scientifique du Centre scientifique de Monaco, spécialiste de biologie marine

Roberto CASATTI, Directeur de recherche au CNRS, philosophe, spécialiste de sciences cognitives

Anne CHENG, Professeure au Collège de France, chaire « Histoire intellectuelle de la Chine »

Mireille DELMAS-MARTY, Docteur en droit, Professeure au Collège De France, Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, spécialiste en droit comparé

Prof. Dr. Gudrun GERSMANN, Directrice de l'Institut historique allemand, Paris

Yves MENY, Ancien directeur de l'institut universitaire européen de Florence, Politologue

Maria-Grazia MESSINA, Professeur à l'université de Florence

Jean-Michel RUIZ, Professeur d'université, Conception-innovation

Daniel RUSSO, Professeur en Histoire de l'Art du Moyen Âge à l'Université de Bourgogne

Rainer SCHRÖDER, Professeur à l'Université Humboldt de Berlin. Lauréat 2009 Prix GAY-LUSSAC HUMBOLDT - Prix international de l'Académie des sciences, Juriste

Marie-Anne SIRE, Inspectrice générale des patrimoines, direction générale des patrimoines du ministère de la culture et de la communication

Luc WEBER, Ancien recteur de l'université de Genève, Economiste

Une liste complémentaire est proposée du fait que toutes les personnalités sollicitées non pas encore définitivement acceptées.

Liste complémentaire

Jean-Pierre BOISIVON, Professeur émérite à l'Université Paris 2, Conseiller spécial du président de la FNEGE et ancien directeur général de l'ESSEC

Geert BOUCKAERT, Directeur du Public Management Institute KUL Leven

Giovanni COLOMBO, Professeur associé, Politecnico di Torino, Ancien CTO, Télécom Italia LAB et Directeur R&D, Telecom Italia

Pierre-Louis DUBOIS, Délégué Général du FNEGE (Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises)

Pilar SEDANO-ESPIN, Responsable des ateliers de restaurations du musée national du Prado

Le Président demande si cette liste appelle des modifications et la soumet aux votes

Vote : Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la composition du Conseil académique ainsi que la liste complémentaire.

Nombre de votants : 24

Nombre de votes pour : 24

Nombre de votes contre : 0

Nombre de votes blancs : 0

Nombre d'abstentions : 0

6. Candidature Idex 2 :

Le Président précise qu'il est apparu souhaitable de distinguer le portage du projet Pres du portage du projet d'Idex. C'est dans ce contexte que les chefs d'établissements ont décidé unanimement de confier à François WEIL l'animation du projet Idex2. Toutefois, il est précisé qu'au-delà du portage du projet, il serait contreproductif de laisser penser que le porteur du projet, en cas de succès, ne serait pas en charge de la mise en œuvre de la réalité scientifique du projet.

Le Président passe la parole à François WEIL qui fait un état de l'avancement du projet, de la méthodologie mise en œuvre dans la perspective d'un dépôt de dossier au plus tard le 20 septembre 2011.

7. Questions diverses :

7.1 Adhésion de l'INED (Institut national d'études démographiques)

Le Président rappelle les termes de la candidature de l'INED qui a déjà été évoquée plusieurs fois, mais pour la première fois auprès du conseil dans sa composition complète. Cette candidature est très intéressante pour le groupement à forte dominante SHS. De plus, cet établissement a souhaité rattacher son labex IPOPS au Pres héSam. Il existe des liens entre plusieurs établissements et l'INED ainsi que dans le cadre de la Fondation Campus Condorcet.

Il est fait lecture d'un courrier de Chantal CASES en date du 30.06 qui confirme son intention de rejoindre le Pres en tant que membre associé.

Le Président demande aux administrateurs si cela appelle des remarques et met cette adhésion aux votes.

Vote : Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité l'adhésion de l'INED en tant que membre associé.

Nombre de votants : 24

Nombre de votes pour : 24

Nombre de votes contre : 0

Nombre de votes blancs : 0

Nombre d'abstentions : 0

7.2 Point sur les demandes d'adhésion

Le Président rappelle qu'au sein du Pres héSam, il y a peu de différence entre le statut de membres fondateurs ou associés. En conséquence, les membres « historiques » ont toujours exprimés le souhait de ne pas être trop nombreux et qu'il conviendrait de ne pas dépasser le chiffre de 15 membres.

C'est pourquoi, il faudrait réfléchir à un autre statut qui pourrait porter le nom « d'affilié ».

Le Président fait état de l'ensemble des demandes d'adhésions qui lui sont parvenues :

- Ecole du Louvre
- Centre des monuments nationaux
- CESI
- Ecole supérieure de gestion (ESG)
- Ecole supérieure d'architecture de La Villette
- Chambre des notaires
- Centre de formation des journalistes
- Fondation Maison des sciences de l'homme

Cette dernière demande, qui n'est pas nouvelle mais qui se précise, mérite une attention toute particulière.

La Fondation Maison des sciences de l'homme manifeste, à travers son directeur, un très vif intérêt pour une adhésion au Pres héSam. Compte tenu des activités de la FMSH et de l'objet même du Pres, la FMSH souhaite pouvoir entrer pleinement dans le Pres au travers d'une adhésion en tant que membre fondateur, accompagné d'une exclusivité d'adhésion vis-à-vis d'autres Pres. Il faut mentionner que la FMSH souhaite intégrer son labex CEM à l'Idex du Pres, que la bibliothèque de la FMSH représente un élément important du futur Campus Condorcet, de même il est rappelé que la FMSH est très reconnue au plan européen et international.

Le conseil propose que les discussions entre le Président et l'administrateur de la FMSH se poursuivent et que l'adhésion ainsi que sa forme puissent être confirmés par le Conseil d'administration de la FMSH.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres du Conseil et lève la séance à 16h30.